

Programme FEAMPA 2021/2007 - Volet régionalisé LA REUNION

Grilles de notation des critères de sélection



OS 1.2. Améliorer l'efficacité énergétique et réduire les émissions de CO2

Critères chapeau	Critères de sélection		Note	Note max. possible	Justificatif à fournir
Qualité environnementale	Le moteur remplacé a plus de 7 ans	Non	0	3	Acte de francisation ou certificat d'enregistrement
		Oui	3		
	Le projet permet une réduction de la consommation de carburant ou une réduction des émissions de Co2	Aucune	0	4	Rapports d'expertise, fiches techniques, résultats de tests,
		<5 %	1		
		5-10 %	2		
		10-20 %	3		
		>20 %	4		
	Le nouveau moteur utilise une technologie efficace sur le plan énergétique (gaz naturel liquéfié (GNL) – Biogaz liquéfié (BioGNL) – Hydrogène- Pile à combustible- Hybride - Biocarburant.)	Non	0	- 2	Fiche technique nouveau moteur
		Oui	2		
Impact sur le plan social, économique et de l'emploi	Le projet améliore les conditions de travail ou de sécurité	Non	0	4	Argumentaire à développer par le demandeur
		Oui	4		
	Le projet améliore la performance économique de l'entreprise ou concerne une création d'entreprise	Non*	0	4	Plan d'entreprise
		Oui*	4		
		Pêche palangrière hauturière + 12 m		3	Acte de francisation ou certificat d'enregistrement
		petite pêche côtière	3		
*La valeur ajoutée à l'horizon de la 3eme année du plan d'entreprise prévoit une augmentation d'au moins 3 % par rapport à celle de l'année de l'investissement			20		